Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 79 (1981)

Heft: 2

Artikel: Le rôle de la sage-femme dans la protection de la matenité

Autor: Favarger, Antoinette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-950803

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le rôle de la sage-femme dans la protection de la maternité

Au mois de novembre 1980, l'Université de Genève a organisé 2 journées d'information concernant la «protection de la maternité et la prévention de l'handicap mental de l'enfant».
Nous publions ci-dessous l'exposé de Madame Antoinette Favarger, responsable de la formation des sages-femmes à Genève.

Les lois et les autres mesures de protection de la maternité représentent une condition sine qua non pour un travail de qualité de la sage-femme. Il me paraît donc important que celle-ci s'implique professionnellement et personnellement dans ce domaine. Cela signifie: revendiquer la possibilité de participer à la définition d'une politique de santé en la matière et s'impliquer au niveau politique pour sa mise en application. Je vois là un beau programme pour l'avenir!
Dans son action auprès des femmes, la sage-femme a le rôle très important et très utile d'information sur les droits sociaux, tels qu'interdiction de licenciement, congé de maternité, d'allaitement, conditions de travail compatibles avec l'état de grossesse.
Pour les autres aspects de notre travail je me permets de nuancer le titre:
Plutôt que d'être centré sur un phénomène ou sur une période (la grossesse) la sage-femme se centre sur des personnes (la femme, son partenaire, leur enfant à venir, les enfants déjà existants). Ces personnes vivent dans un environnement qui leur est propre et avec lequel ils sont en interaction constante.
L'approche de la sage-femme est donc très personnalisée et chaque fois nouvelle. Du fait qu'elle est centrée sur la famille, elle a évidemment un impact important sur la collectivité.
Le 2e commentaire concerne le mot «protection». Le petit Larousse indique: «prendre la défense de quelqu'un, protéger les faibles». Au cours de cet exposé j'aimerais démontrer que nous percevons notre rôle de façon assez opposée: nous souhaitons, en effet, favoriser la participation des femmes pour qu'elles soient moins dépendantes au cours de cette période, moins dépendantes des «ragots» que les gens bien-pensants peuvent leur raconter et aussi moins dépendantes des professionnels de la santé.

Avant de décrire plus loin notre action, j'aimerais faire quelques réflexions concernant la maternité: nous basant sur notre observation et sur les connaissances actuelles en psychologie nous considérons la grossesse comme un phénomène très important dans le développement d'une femme et par conséquent aussi pour son enfant. Elle représente dans l'ensemble une période de fragilité et en même temps de possibilités très larges de remaniements. Ces derniers sont d'ordre physique, psychique et social, tous très importants et souvent, fortement liés les uns aux autres.
Persuadées que la pathologie n'a pas que des causes physiques, il nous paraît important d'examiner la situation de chaque femme, de chaque couple, de chaque enfant dans la totalité de leurs aspects.
J'ai mentionné l'importance de la période de la grossesse aussi pour l'enfant à venir. J'aimerais illustrer cela à l'aide d'une phrase contenue dans une thèse de doctorat faite à la Faculté de médecine St-Louis Lariboisière de Paris; le titre de la thèse est «Le mal être mère–enfant en milieu urbain» et la phrase dit: «L'enfant dont la mère dit que la grossesse s'est mal passée présente une symptomatologie plus riche, que ce soit dans le registre somatique ou dans le registre psychologique.»
Pour clore ce chapitre sur la maternité j'ajouterais qu'il est indéniable que la grossesse crée de l'anxiété. C'est la peur de l'inconnu (déroulement de la grossesse, de l'accouchement, de l'enfant à venir); c'est la peur héritée de la tradition, c'est l'angoisse liée à la problématique de vie et de mort.
Cette anxiété est encore majorée par les médias qui souvent étalent de façon dramatique et culpabilisante les risques de l'état de grossesse.
Ce danger guette aussi les professionnels de la santé: nous ne sommes pas à l'abri de l'angoisse existentielle. De part le système de communication dans notre contexte de travail, nous risquons de transmettre notre anxiété et d'augmenter celle des femmes. L'expérience montre que si le niveau d'angoisse est bas, la tolérance aux nuisances de l'environnement est étonnante, alors que chez une personnalité anxieuse le moindre écart peut produire des symptômes.

Quelle est la conséquence de ces constatations pour l'action de la sage-femme?

Le fait de favoriser la participation de la femme à sa situation peut:
- contribuer de façon importante à diminuer son angoisse (du fait qu'elle a une meilleure compréhension des évènements, done une meilleure emprise sur eux).
- permettre de trouver des solutions mieux adaptées à la personne.

N'oublions pas que toutes professionnelles que nous soyons, nous serons toujours des gens de l'extérieur, ignorant énormément de choses de la personne que nous avons en face!

Comment favoriser cette participation?

Le premier niveau est celui du dépistage: je pense que très souvent les symptômes ne tombent pas du ciel sans le moindre avertissement. D'où l'utilité d'inviter les femmes à être à l'écoute de leur corps et de leur psychisme, de déceler de petits changements tels que troubles du sommeil, de l'appétit, tiraillements (petites contractions) dans l'abdomen, nervosité, augmentation de poids. Ces signes peuvent indiquer que quelque chose n'est pas entièrement en ordre, qu'éventuellement du repos supplémentaire serait indiqué, ou alors, qu'une autre modification du mode de vie s'impose.
On pourrait objecter que cette approche est anxiogène. Personnellement je ne le pense pas, étant donné qu'elle est centrée sur le fonctionnement normal du corps avec ses petites modifications plutôt que sur le danger. La femme se familiarise avec un processus contrôlable et a l'occasion de se rendre compte de sa réversibilité (lorsqu'elle se couche une heure par exemple et qu'elle constate un arrêt de ses contractions).
Le deuxième niveau de participation est le suivant:
En cas d'apparition d'un problème, d'un symptôme pathologique, la sage-

femme et la femme parlent ensemble pour tenter d'élucider ce que le symptôme veut dire. Ainsi, les contractions prématurées peuvent avoir une multitude de causes, telles que stress au travail, surmenage, crainte de perdre l'enfant, etc. L'obésité peut représenter une valeur culturelle, une préparation au maternage, une compensation de difficultés, etc.

Cette démarche d'écoute et d'analyse avec la personne concernée permet de trouver une solution centrée sur les causes du symptôme, ce qui est de toute évidence préférable au traitement du seul symptôme.

Il est évident que cette approche demande à la sage-femme

- une excellente formation dans le domaine obstétrical. Il est capital que, par notre travail nous puissions faire profiter la population des progrès réalisés en obstétrique durant ces dernières années;
- une excellente formation dans le domaine de la psychologie de la communication. Les aptitudes dans ce domaine permettent de mettre à disposition nos capacités professionnelles sans déresponsabiliser ceux à qui nous avons à faire;
- «Last, but not least», cette approche demande du temps et de la créativité; dans ce domaine nous nous souhaitons parfois des conditions de travail permettant et encourageant cet investissement.

Concrètement, quels sont au cours de la grossesse les champs d'action de la sage-femme?

A part l'information et les conseils que nous pouvons donner dans le domaine du planning familial, il y a les moments privilégiés des groupes de préparation à la naissance.
A Genève, plusieurs groupes tentent d'utiliser le vécu des couples au cours de la maternité, ce qui amène des discussions portant sur les aspects physiques et émotionnels de cette expérience.

Je pense que ces cours permettent de répondre à la demande actuelle de beaucoup de couples, qui ne se limitent plus à acquérir l'information, à avoir un enfant normal et un accouchement le moins douloureux possible grâce à un comportement adéquat.
Aujourd'hui la demande de vivre la maternité en toute sécurité physique est complétée par la demande de vivre et développer les sentiments maternels et paternels. Les couples demandent à ce que les besoins de sécurité physique n'empêchent pas un accueil de qualité de leur enfant à naître, chose parfaitement possible en 1980.
Dans le domaine des consultations de grossesse, les compétences de la sage-femme sont nettement sous-employées. En Suisse pratiquement toutes les consultations sont menées par les médecins. Notre proposition est que la sage-femme assume les consultations des femmes dont la grossesse évolue normalement et qu'elle réfère au médecin celles qui présentent un risque ou une pathologie. C'est dans ce domaine que beaucoup de médecins trouvent le plus grand intérêt.
On peut citer la Suède où les chiffres des morbidité sont les plus bas d'Europe. La sage-femme joue un rôle très actif dans les contrôles de grossesse qu'elle assume soit dans des Centres maternels, soit à domicile ou dans les usines. Il y a là tout le domaine des soins extra-hospitaliers durant la grossesse à explorer – domaine qui me parait de grande importance vu les possibilités de prévention qu'il présente, notamment la prévention de l'hospitalisation de la future mère.

Antoinette Favarger
Ecole de sages-femmes
Hôpital cantonal
1205 Genève

Nouvelles des écoles de sages-femmes

Nous ouvrons ci-dessous une nouvelle rubrique:
celle des écoles de sages-femmes de Suisse. Chaque école est cordialement invitée à écrire à la rédaction de notre journal pour lui communiquer les changements de programme concernant la formation des élèves, les stages pratiques dans un centre universitaire et dans les hôpitaux régionaux. Nous serions heureuses de recevoir un rapport fonctionnel de chaque école et d'être informées des modifications en cours d'année. Les élèves sages-femmes peuvent aussi saisir leurs plumes!

Création de la Conférence suisse des directrices d'écoles de sages-femmes

Depuis longtemps, il existait un bon contact entre les différentes écoles de sages-femmes de Suisse. Les directrices d'écoles se rencontraient de temps à autre afin de discuter ensemble certains problèmes et de partager leurs expériences.
Cependant, le désir de rendre ces rencontres informelle plus régulière se renforça avec les préparatifs de la procédure de reconnaissance des écoles de sages-femmes par la Croix-Rouge Suisse.
C'est ainsi que fut créée le 5 juin 1980 la Conférence suisse des directrices d'écoles de sages-femmes. Les membres de cette Conférence sont les directrices de toutes les écoles de sages-femmes de Suisse.

La Conférence s'est fixée les buts suivants:
- Rencontres régulières des membres
- Echanges d'expériences
- Recherche commune de solutions à différents problèmes
- Développement des contacts avec l'Association professionnelle, la Croix-Rouge Suisse, les autorités et différentes autres institutions.

La présidence est assurée par:
Mme Barbara Stempel
Directrice de l'Ecole de sages-femmes
de l'Hôpital cantonal de St-Gall
Case postale 188
9007 St-Gall
Téléphone 071 26 11 11

Vice-présidente:
A. Zulauf
Directrice-adjointe
Section infirmières sages-femmes
Ecole de soins infirmiers du Centre hospitalier universitaire vaudois
21, avenue de Beaumont
1011 Lausanne
Téléphone 021 41 33 41 ou
021 41 33 00